

# NOTICE TECHNIQUE

**PIR PLIABLE**

NT 033 – V08 – septembre 2019



## 1. GENERALITES

Cette plate-forme roulante est conçue pour être utilisée pour des travaux dans le BTP et l'industrie, par un seul opérateur;

Plate-forme équipée de :

- 2 roues diamètres 200 mm non porteuses pour son déplacement
- Tablette porte-outils 530 x 150 mm de série
- Garde-corps articulés
- Fermeture mobile solidaire type sangle.

Livrée montée et repliée.

## 2. REGLEMENTATION

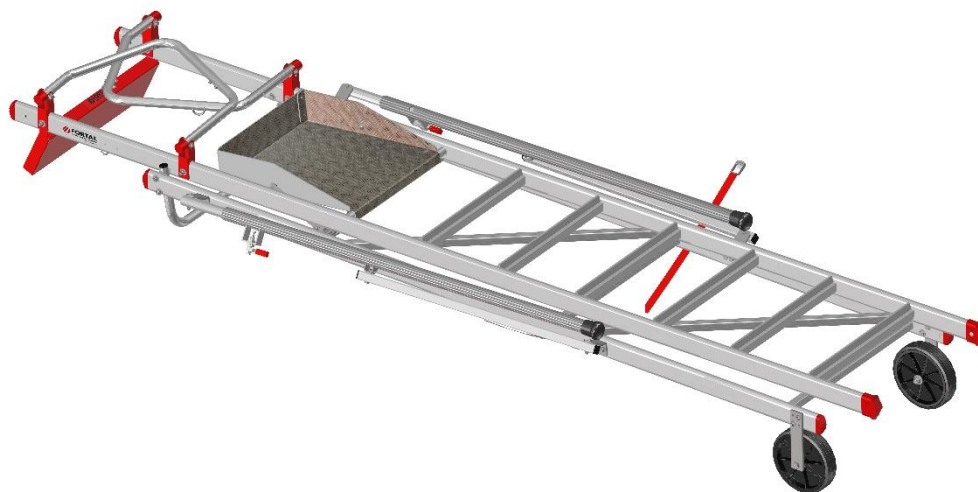
Cette notice technique certifie les valeurs des caractéristiques énoncées :

- La conformité à la norme NF P 93 352
- Au Décret de sécurité du 1<sup>er</sup> septembre 2004.

## 3. REPRESENTATION

**CHARGE D'EXPLOITATION 150 Kg**

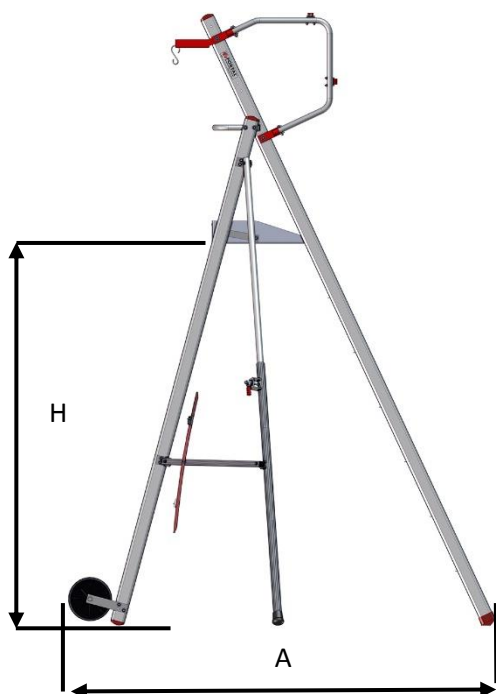
Dimensions de la plateforme  
590 x 430 mm



Référence	Libellé	Epaisseur en mm	Lg en mm
<b>Plate-forme Roulante type PIR – Largeur hors tout = 850 mm</b>			
F090180007	Plate-forme type PIR pliable 7 marches	410	3 090
F090180008	Plate-forme type PIR pliable 8 marches		3 367
F090180009	Plate-forme type PIR pliable 9 marches		3 645
F090180010	Plate-forme type PIR pliable 10 marches		3 920

#### 4. GAMME ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

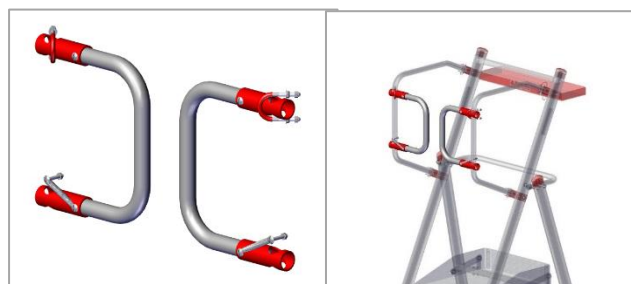
Références	Nombre de marches	Hauteur plate-forme H en mm	Hauteur travail en mm	Encombrement à la base stabilisateur fermé Ax B en mm	Encombrement à la base stabilisateur ouvert Ax B en mm	Hauteur hors tout H en mm	Poids en kg
F090180007	7	1 750	3 750	1 960 x 850	1 960 x 2 670	2 800	29.30
F090180008	8	2 000	4 000	2 145 x 850	2 145 x 2 990	3 050	32.50
F090180009	9	2 250	4 250	2 330 x 850	2 330 x 2 900	3 300	33.70
F090180010	10	2 500	4 500	2 510 x 850	2 510 x 2 790	3 550	35.20



#### 5. OPTIONS

Kit de grutage (2 pièces)  
F030091810

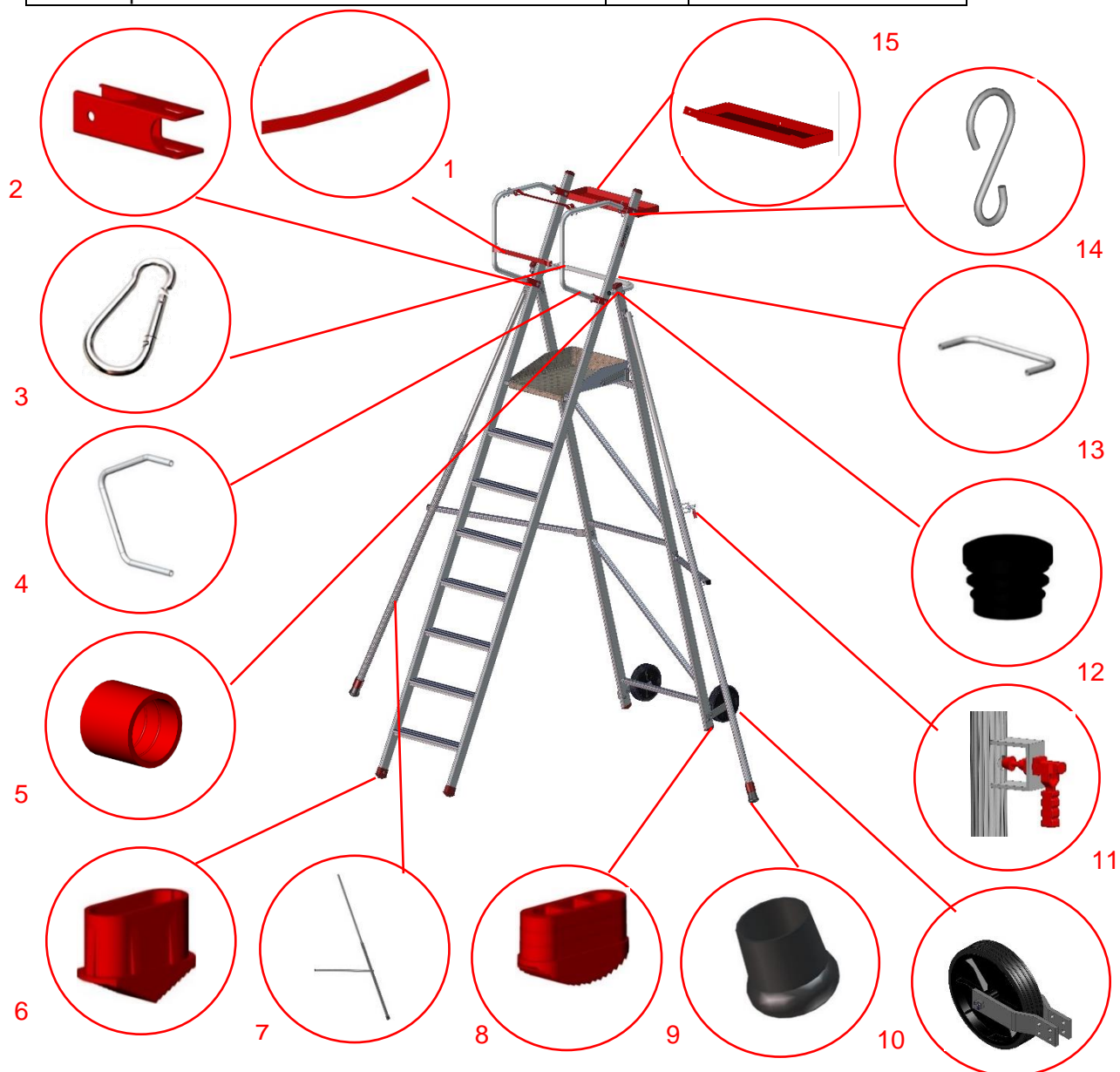
Double portillon de sécurité R880030400  
(choix à faire à la commande)





## 6. LISTE DES COMPOSANTS

Désignation	Rep	Référence
Sangle	1	A720040430
Support garde-corps	2	Q704350005
Mousqueton de fixation sangle	3	A710840060
Garde-corps rabattable	4	R670790045
Bouchon rouge pour garde-corps	5	A750030026
Patin chaussette 65 x 25 pour partie avant	6	A750011015
Stabilisateur pour modèle 7 marches	7	F030090079
Stabilisateur pour modèles 8 à 10 marches		F030090080
Patin 65 x 25 pour partie arrière	8	A750016527
Patin pour stabilisateur	9	A751120040
Roue Ø 200 mm avec visserie et support	10	F030090004
Roue Ø 200 mm seule		A790110200
Manette rouge blocage stabilisateur	11	A700930005
Bouchon pour sous lisse arrière	12	A750030025
Sous lisse arrière	13	R670790046
Crochet porte seau	14	A714100590
Tablette porte outils 530 x 150 mm	15	R331030005



## 7. RECOMMANDATIONS

### Consignes de sécurité

**Charge d'exploitation : 1 personne 150 kg**



**Vérifier le bon fonctionnement des manettes rouge de blocage des stabilisateurs**

Avant chaque utilisation de la PIR, vérifier par un contrôle visuel les éléments suivants :

- Le bon état général de la PIR et de ses accessoires,
- Les sertissages (assemblages montant/échelon),
- L'usure ou le manque de patins,
- La présence éventuelle de déformations des éléments,
- L'état des soudures,
- La présence de l'étiquette d'identification du produit (fixée sur l'un des montants),
- En cas de remplacement de certains éléments, utiliser uniquement des composants d'origine FORTAL.

### Conseils pour une utilisation optimale :

- Les surfaces d'utilisation doivent être planes et non glissantes,
- La montée et la descente sur la plateforme doit toujours se faire de face,
- Utilisation de chaussures adaptées offrant des appuis sûrs,
- Ne jamais monter sur les garde-corps ni sur la tablette porte-outils.

### Entretien :

Nettoyer régulièrement avec un chiffon les parties coulissantes pour éviter d'endommager le système de guidage.

## 8. GARANTIE

FORTAL garanti ses fabrications (sauf clauses particulières acceptées entre le client et FORTAL) pendant une durée de 2 ans à partir de la date de livraison (date figurant sur le bulletin de livraison) contre tous vices de fabrication à l'exclusion de :

- La main d'œuvre et des frais de déplacement,
- De l'usure consécutive à un manque d'entretien, de chocs,
- D'une utilisation dans les conditions inappropriées et non conformes à celles définies dans la présente notice technique.

Toute autre indemnité est formellement exclue de la garantie, notamment les pertes d'exploitation, les dégâts occasionnés, les préjudices de toute nature consécutifs à l'utilisation de nos fabrications.

La modification, la réparation ou le remplacement de pièces pendant la durée de la garantie ne peut en prolonger le délai.

Si nos fabrications sont modifiées en dehors de notre site de production sans accord préalable écrit de notre part, la responsabilité de FORTAL ne saurait être engagée.

